

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. - CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La société **LP2M** (814 420 311 RCS LYON) connue sous le nom commercial « AUTO FOREVER » (ci-après « **AUTO FOREVER** » ou le « **Prestataire** ») est spécialisée dans la vente en ligne d'ouvrages de présentation de véhicules automobiles. Elle propose des livres portant sur toutes les voitures, françaises ou étrangères.

Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») s'appliquent de plein droit à l'ensemble des prestations accomplies par la Société (la ou les « **Prestation(s)** ») dans le cadre de la vente en ligne d'ouvrages sur des véhicules automobiles.

Le client préalablement à sa commande, déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes.

II. – OPPOSABILITE

Aucune Prestation ne sera validée et aucune diligence ne sera effectuée sans que les présentes conditions d'intervention de AUTO FOREVER ne soient acceptées et signées par le client auquel elles sont destinées.

Le fait de passer commande auprès de AUTO FOREVER implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux CGV à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par le Prestataire et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle de la part de AUTO FOREVER, prévaloir contre les présentes CGV.

Toute condition contraire posée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à AUTO FOREVER quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

AUTO FOREVER se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes.

A ce titre, les nouvelles conditions d'intervention seront opposables au client à compter de leur signature par celui-ci. Toutefois, toute modification des présentes sera réputée acceptée et opposable au client si celui-ci, informé desdites modifications, ne s'oppose pas expressément par écrit aux nouvelles conditions d'intervention dans un délai d'une (1) semaine à compter de la prise de connaissance de cette modification.

III. - COMMANDE

Le client peut passer commande sur le site internet <https://www.auto-forever.com>.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Vendeur.

Préalablement à cette date, et conformément aux dispositions des articles L. 112-1, L. 112-2 et L. 141-1 du Code de la consommation, les présentes CGV sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif.

Le client souhaitant acquérir des produits, après avoir pris connaissance du tarif en vigueur, devra formaliser une commande, définissant le type de produits, la référence, les quantités et le prix et accepter les présentes CGV.

Un récapitulatif des informations de la commande sera communiqué au client via l'e-mail de confirmation de la commande. Cet e-mail contiendra également un lien internet renvoyant aux présentes Conditions Générales de Vente.

La validation de la commande vaut donc acceptation des présentes CGV.

L'acceptation de la commande par le Vendeur résulte de la livraison directe des produits commandés.

Toute commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive.

IV. - LIVRAISON

1. Généralités

Sauf condition particulière expresse propre à la vente, **et notamment en cas de lancement d'un produit prévu dans l'article VIII - CONDITIONS PARTICULIERES : PREVENTE ci-après**, la livraison s'effectuera à l'adresse indiquée par le client lors de sa commande dans le délai de sept (7) jours ouvrés et au plus tard trente (30) jours à compter de la date la plus récente entre la date de réception par le Vendeur d'une commande en bonne et due forme et la date du règlement de ladite commande.

À défaut de toute livraison dans les sept jours après expiration dudit délai, sauf cas de force majeure, l'Acheteur pourra de plein droit demander, si bon lui semble, la résiliation de la vente, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en application des dispositions des articles L.216-2 et suivants du Code de la consommation.

Les frais et les risques liés à l'opération de livraison des produits sont à la charge exclusive du Vendeur.

À compter de la livraison, les risques des produits sont transférés à l'Acheteur.

2. Transporteur

En cas de livraison par un transporteur nécessitant une prise de rendez-vous avec le client, le transporteur prendra contact avec le client dans les plus brefs délais pour convenir d'un rendez-vous de livraison, trente (30) jours au plus tard à compter de la date de validation de commande.

AUTO FOREVER ne peut être responsable de retard de livraison dû exclusivement à une indisponibilité du client après plusieurs propositions de rendez-vous par le transporteur.

Le client pourra notifier au transporteur et à AUTO FOREVER toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...). La réception de la commande est toutefois sous la responsabilité de l'Acheteur.

À cet effet, il est recommandé au client :

- d'ouvrir le colis et de vérifier le produit avant signature du bon de livraison (papier ou électronique) ;
- de refuser le colis si le livreur ne vous laisse pas la possibilité de contrôler le produit à l'intérieur ;
- de refuser tout produit endommagé et de noter vos réserves (telles que « carton abîmé/ produit abîmé ») sur le bon de livraison ;
- de refuser tout produit non conforme à la commande.

Aucune réclamation ne sera acceptée par AUTO FOREVER en cas de non-respect de ces recommandations.

3. Réception de la commande

Le client devra réceptionner le colis à l'adresse indiquée dans sa commande (domicile, point relais, domicile professionnel, domicile d'un tiers, ...).

Si le transporteur ne parvient pas à livrer le colis en mains propres (absence, adresse introuvable, ...), il devra le notifier au client à l'adresse trouvée et indiquer le point relais auprès duquel le client pourra retirer son colis, sous un certain délai.

Les colis n'ayant pas été retirés par les clients dans ce délai seront retournés à AUTO FOREVER.

Le client pourra solliciter le renvoi de la commande à AUTO FOREVER dans un délai de 2 mois. Le cas échéant, AUTO FOREVER se réserve la faculté de demander le paiement de frais supplémentaires correspondant aux frais de port du 2nd envoi.

Si le client ne sollicite pas le renvoi de sa commande dans le délai de deux (2) mois, AUTO FOREVER pourra constater la résiliation de la vente. Le client devra solliciter le remboursement de sa commande auprès du Vendeur par tous moyens. Les frais de livraisons payés par le client seront conservés par AUTO FOREVER.

4. Territorialité

AUTO FOREVER livre ses produits exclusivement sur les territoires suivants :

- France Métropolitaine (Corse incluse), sont exclus les DROM COM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Saint Barthélémy, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna)
- Belgique
- Suisse
- Luxembourg
- Allemagne
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Espagne (sauf les Iles Canaries, Ceuta et Melilla)
- Italie
- Canada

V. - PRIX

1. Prix

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux affichés sur le site internet, au jour de la commande.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

Les frais de livraison sont en sus et seront affichés de manière distincte avant la validation de la commande par le client.

2. Modalités de paiement

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande.

Le fait de valider la commande implique une obligation pour le client de payer le prix indiqué du produit auquel s'ajoute éventuellement les frais de livraison.

Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

Le règlement des achats peut s'effectuer par les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire ;
- E-paiement : PAYPAL
- Virement bancaire ;
- Chèque, délai d'encaissement de 15 jours maximum.

VI. - GARANTIE

Les produits vendus ne sont couverts par aucune garantie contractuelle.

Le client pourra toutefois se prévaloir de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code civil, conformément aux dispositions de l'article L. 217-4 du Code de la consommation.

VII. DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L.121-20-12 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

Le client devra renvoyer, dans ce même délai et à ses frais, le produit concerné par la rétractation à l'adresse suivante :

AUTO FOREVER - 78, Avenue Jean Jaurès - 69007 LYON

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, ...) permettant la recommercialisation du produit à l'état neuf. En cas de dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du produit, la responsabilité du client peut être engagée.

À réception, AUTO FOREVER procédera au remboursement du produit (accessoires compris).

VIII. – CONDITIONS PARTICULIERES : PREVENTE

1. Principe

Un nouvel ouvrage pourra faire l'objet d'une prévente lors de son lancement.

AUTO FOREVER affichera clairement sur son site internet si le produit fait l'objet d'une prévente, afin que le client ait parfaitement connaissance des conditions de livraison du produit, ci-après exposé.

2. Modalités

Le client passera commande dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article III – COMMANDES des présentes.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Vendeur et le prix du produit vendu s'effectuera comptant au jour de la commande.

La livraison ne sera mise œuvre cependant qu'à partir du moment où AUTO FOREVER aura reçu un nombre suffisant de commandes.

Ce seuil de commandes constitue une condition résolutoire à la vente, c'est-à-dire que s'il n'est pas atteint dans un certain délai, la vente sera résolue.

Ledit seuil devra être préalablement identifié par le Vendeur sur son site internet.

La livraison du produit en prévente s'effectuera dans un délai de soixante (60) jours à compter du jour où le seuil sera atteint.

Si dans un délai d'un (1) mois à compter du lancement du produit, le seuil des commandes prévu n'est pas atteint, les ventes réalisées **seront résolues de plein droit**.

Par conséquent, AUTO FOREVER devra notifier à ses clients de la résolution de la vente par courriel et devra leur rembourser le prix d'achat du produit (accessoires compris).

Le remboursement se fera dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la fin du délai d'un mois par tous moyens. Le Vendeur pourra cependant solliciter toute information auprès du client afin de procéder audit remboursement.

IX. – FORCE MAJEURE

AUTO FOREVER ne pourra être tenue responsable de manquement à ses obligations contractuelles en raison d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que définis par la jurisprudence rendue par les juridictions françaises.

X. - CONFIDENTIALITE

AUTO FOREVER s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations récupérées dans le cadre de sa mission, et à utiliser ces informations confidentielles uniquement dans le but de réaliser ses Prestations.

AUTO FOREVER s'engage à préserver la confidentialité des informations afin de prévenir l'utilisation, la diffusion ou la publication non autorisée, desdites informations en appliquant le même niveau d'attention que celui appliqué à ses propres informations confidentielles de nature similaire selon un niveau de diligence raisonnable.

Dans tous les cas où des informations devraient être produites et transmises à un tiers, notamment un sous-traitant ou une administration, AUTO FOREVER s'engage à en informer préalablement le client.

XI - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations œuvres et images reproduits ou représentés sur le site internet <https://www.auto-forever.com> sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle est autorisée.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du site internet ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le site est strictement interdite.

Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le site internet exploité par AUTO FOREVER sont protégés au titre du droit des marques. La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un des signes précités est strictement interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire de la marque.

AUTO FOREVER est également titulaire des droits lui permettant l'exploitation de la marque française « AUTO FOREVER » n° 15 4 169 888 et de la marque communautaire « AUTO FOREVER » n°014 580 732.

En conséquence, toute reproduction de la marque ou d'un de ces éléments, non autorisée par AUTO FOREVER, constitue un acte de contrefaçon susceptible de poursuites pénales et civiles.

XII. - ASSURANCE

AUTO FOREVER déclare être assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle, et transmettra au client, sur sa demande, l'ensemble des informations relatives à ce contrat.

XIII. - INDIVISIBILITE

Si une disposition, ou une partie de dispositions, des présentes CGV devait être jugée illégale, nulle ou non exécutoire, ladite disposition ou disposition partielle sera réputée ne pas faire partie des présentes CGV.

La légalité, la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions des présentes CGV n'en sera pas affecté(e), sauf si la loi en vigueur exige le contraire.

XIV. - RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.* »

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Le client pourra, à ses frais, se faire assister par un conseil.

XV. - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente seront régies par la loi française.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de LYON, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.